

# ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE DU PATRIMOINE DES TRILPORTAIS

## PÉTITION

### “DÉMOCRATIE BAFOUÉE ... DÉCISION ARBITRAIRE DU MAIRE !!!”

Les membres de l'ADPT, les Conseillers municipaux d'opposition et les signataires de la présente pétition ont constaté (Ginkgo n° 39) que les accès des bus au futur pôle-gare et des automobiles au parking « sud » ne sont absolument pas conformes aux dispositions décrites dans les documents du Projet « Ancre de Lune » ni à celles du Plan Local d'Urbanisme.

En effet, ces dispositions prévoient que les bus devront emprunter une voie publique à créer au niveau du n°67 avenue de Verdun rejoignant la voie ferrée et le pôle gare. Cette solution dûment approuvée de façon réglementaire offre en outre l'avantage de dévier la circulation des poids lourds qui se rendent à l'entreprise Valométal, (anciennement Marchetto) soulageant ainsi les riverains des rues de Saint-Fiacre, Aveline et d'Armentières des nuisances sonores et polluantes qui en résultent. Elle a été démocratiquement validée dans le cadre de la création de la ZAC dite de « l'Ancre de Lune » et confirmée dans les documents du PLU.

Les nouvelles dispositions du Ginkgo n° 39 prises arbitrairement par la municipalité qui consistent à faire passer les bus par l'impasse du Jubilé et **augmenter** les flux automobiles rue d'Armentières via la rue de Saint-Fiacre sont donc absolument et doublement « hors la loi ». Elles n'ont fait l'objet d'aucune concertation et ne permettent pas de résoudre les problèmes de nuisance évoqués ci-dessus mais au contraire vont **considérablement** les aggraver.

Les soussignés exigent de Monsieur le Maire l'abandon de ce projet inacceptable de substitution et que l'on revienne au premier projet dans le respect de la légalité.

***Cette pétition pourra être annexée à un éventuel recours pour faire valoir ce que de droit.***

NOM et PRÉNOM	ADRESSE	SIGNATURE
NOM et PRÉNOM	ADRESSE	SIGNATURE

